Dès le 05 décembre, la CNT-Solidarité Ouvrière appelle à se mobiliser le plus largement, dans le secteur privé comme le public, dans les grèves et les manifestations contre le projet de réforme de retraite par points !

Alors que les propositions de réforme issues du rapport Delevoye (devenu depuis ministre) sont de plus en plus contestées et que la pression sociale monte, le gouvernement essaie de nous enfumer ! Ce gouvernement qui aura énormément fait pour les plus riches prétend réformer aujourd'hui au nom de l'égalité et pour plus de justice. Il cherche à diviser les travailleurs et les travailleuses en pointant du doigt les régimes spéciaux (seulement 3% des salarié.e.s) ou les fonctionnaires supposés privilégiés !

Ne nous trompons pas, avec cette réforme tout le monde sera perdant ! Il s'agit d'un nivellement par le bas de nos droits avec pour conséquences principales : une baisse des pensions et un nouvel allongement de la durée du travail !

Cette réforme des retraites avec celles récentes de l'assurage chômage ou la baisse massive du salaire socialisé participe d'un affaiblissement de plus en plus marqué de notre système de protection sociale solidaire ! Le but est toujours le même : affaiblir les logiques de solidarité collective au profit de logiques de privatisation et d'individualisation, décharger toujours plus les entreprises et leurs actionnaires du financement de la solidarité.

Il est temps de mettre un coup d'arrêt à ces politiques libérales ! Au centre des questions de protection sociale solidaire, de répartition du travail et des richesses, la bataille des retraites est stratégique pour notre classe. Menons-la tous et toutes ensemble dans l'unité… pour la gagner !

Nos revendications immédiates :

- Réduction du temps de travail et hausse des salaires minimaux.
- Pas de pension inférieure au SMIC revalorisé.
- Abandon de la réforme Delevoye et retour sur l'ensemble des contre-réformes depuis 1993 sur les retraites et la sécu.
- Retour aux 37,5 annuités de cotisations.
- Taux de remplacement de 75 % du salaire brut (base des 6 derniers mois dans le public ou 10 meilleures années dans le privé).
- Retraite à taux plein à 60 ans et 55 ans pour les métiers à forte pénibilité.
- Maintien d'un système de protection sociale solidaire et gestion directe des caisses par les travailleurs-euses.

Il est aussi fondamental de faire émerger un véritable projet de société en rupture avec la barbarie capitaliste actuelle. Construisons une société égalitaire, fraternelle, écologiste et autogestionnaire… pour mettre le capitalisme à la retraite !
[
->https://www.questionsdeclasses.org/IMG/png/cnt_so_retraites_05_12_19.png]